

L'EXPRESSO DU DÉVELOPPEMENT



Septembre
2010



C dans l'air...

La rentrée des jeunes régatiers

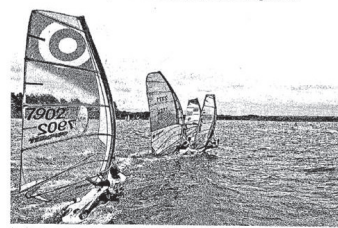
Les journées du jeune régatier s'organisent actuellement dans les régions. Près de 90 clubs se sont inscrits cette année comme organisateurs de ces journées durant les week end du mois de septembre. Chaque club organisateur a reçu avant l'été les **affiches** et les **flyers** de promotion de cet évènement. Ils ont ensuite été dotés durant le mois d'août d'un kit de communication composé de **banderoles**, de **pavillons** et de **goodies** régates pour les participants. La promotion des lieux où s'organise cet évènement est réalisé par un bandeau en page d'accueil sur le site fédéral.

Bon vent à tous les jeunes qui découvriront le jeu de la régates à cette occasion et qui pourront ensuite rejoindre le réseau des Ecoles de Sport FFVoile.

Nous avons les premiers retours des journées organisées début septembre par les clubs. Pensez à nous envoyer un petit mot, des photos, des articles de presse. Pour permettre de faire le bilan de ces journées, nous demandons aux clubs organisateurs de remplir un petit **bilan (en pièce jointe)**.

Loperhet

Le centre nautique s'ouvre aux jeunes régatiers



Le Centre nautique accueillera les jeunes régatiers, samedi, sur sa base.

La Fédération française de voile souhaite promouvoir la pratique sportive par une journée consacrée à l'accueil des jeunes de 7 à 14 ans. Le Centre nautique à Roslérie, qui s'associe à cette initiative, ouvrira ses portes le samedi 11, de 15 h (la marée du jour oblige) pour une après-midi de découverte de l'optimist, l'Open Sic, le Windsurf et le Catamaran. Le sport voile est la voie la plus sûre pour progresser techniquement, pour s'inscrire dans un projet personnel avec des objectifs et afin de partager une vraie vie associative.

Reqs: www.cnrosstviec.com et 02 98 07 08 84.



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE OFFICIEL

PARTENAIRES FÉDÉRAUX



Important : si votre club souhaite délivrer une licence jeune aux jeunes régatiers qui souhaitent s'inscrire en Ecole de Sport à la suite de cette animation, le programme de délivrance de la licence prévoit automatiquement de la délivrer comme primo dès lors que les conditions de la primo s'appliquent (non licencié depuis plus de 5 ans comme licencié club FFVoile). Par contre, le remboursement de la Licence Ecole ou du PVR en primo ne s'applique pas actuellement (art 74 du RI).

A vos médias, Prêt, Partez

Les Journées du Jeune Régatier s'enchaînent et ne se ressemblent pas. Pour nous en mettre plein les yeux, le département Développement organise un concours de photos et de vidéos, avec plusieurs catégories:

- A terre
- Sur l'eau
- Bénévoles

Les heureux gagnants recevront des lots de goodies ainsi que des sacs à dos «Enjoy your Sail.»

Transmettez nous vite vos photos et vidéos par mail à developpement@ffvoile.fr.

(Fermeture du concours le 10 octobre)

Le SUP : une activité déléguée à la FFS

En juillet, le ministère des Sports a confirmé l'attribution de la délégation de l'activité du SUP (traduit dans le texte par surf debout dans les vagues avec une pagaie) à la Fédération Française de Surf. Cette délégation ne concerne que l'organisation de la pratique compétitive. Pour ce qui concerne l'encadrement de cette activité, la FFVoile a écrit au ministère pour demander que l'enseignement de cette activité « hybride » ne soit pas sur réglementée. Il ne serait en effet pas souhaitable de freiner le développement de cette activité sous prétexte de réglementer l'activité compétitive et gâcher ainsi l'opportunité d'utiliser ce support sous toutes ses formes dans le cadre des pratiques organisées par différentes fédérations. A ce titre, la réglementation afférente à l'encadrement des disciplines concernées par ce moyen de propulsion (surf, kayak et voile) semble suffisante pour garantir la sécurité des pratiquants.



Atelier Voile: Comment remplir votre fiche club



Afin de renseigner au mieux votre club présenté sur la carte dynamique à l'adresse www.ateliersvoile.fr, nous vous proposons un nouveau menu dans votre interface club.

- Connectez vous sur votre [interface club](#)
- Allez dans l'onglet «Votre structure»
- Choisissez «Informations complémentaires»
- Remplissez les différents champs proposés
- Cliquez sur «Modifiez»

Voilà, votre fiche club a été mise à jour permettant ainsi au grand public d'avoir toutes les informations nécessaires pour venir profiter de vos prestations.

Bons Plans...

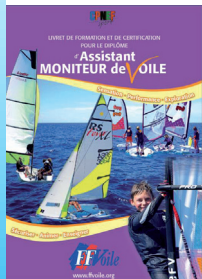
Offre EFV spécial Moniteur



Afin d'équiper au mieux les moniteurs des clubs, le département Développement a réalisé une production spéciale en partenariat avec MarinePool: un Top Dublin et un gilet Lake Pro.

Après avoir dans un premier temps, réservé l'offre aux EFV pour qu'elles équiperent leurs moniteurs, nous ouvrons l'offre aux moniteurs de voile désireux de s'équiper aux couleurs des Ecoles Françaises de Voile. Un bon de commande a été envoyé par mail aux moniteurs récemment diplômés (Attention cette offre est réservée aux licenciés ayant un diplôme de moniteur)

Livret de formation AMV



La FFVoile a réédité au mois de juillet le livret de formation des AMV. La nouvelle version du document doit permettre de régler les difficultés administratives liées à la gestion des livrets tenant compte des remarques des centres de formation ou des difficultés de gestion nationale lors de l'attribution des diplômes. Feuille d'inscription détachable, facilité de remplissage par les formateurs...

Ce même travail est actuellement en cours sur le livret de formation des moniteurs fédéraux.

Save the Date...

Forum des Formateurs

La FFVoile organise du **21 au 23 novembre** 2010 à l'INSEP, le forum national des formateurs d'AMV et de MF. Les travaux menés en collaboration avec l'ENVSN, alterneront les plénières et les travaux de groupe pour échanger sur les pratiques des formateurs, mutualiser des TP et des outils d'aide à la formation des moniteurs, concevoir un recueil d'outils et de situations de formation destiné aux formateurs, conforme au référentiel de certification du monitorat. L'objectif du forum est d'enrichir les pratiques des formateurs chevronnés pour contribuer à l'évolution des pratiques de formation des formateurs occasionnels en cohérence avec la démarche d'enseignement. Inscription sur invitation de la FFVoile, pour les formateurs ayant suivi la formation nationale et ayant encadré au minimum 2 sessions de formation d'AMV ou de MF (sur le référentiel actualisé).

Saisie des bilans d'activité 2010 et des demandes de labels 2011

Les écrans de saisie seront accessibles du :

- 4 octobre au 3 novembre pour les clubs
- 8 novembre au 1er décembre pour les CDV et ligues

Pour répondre aux attentes de tous, les visuels des écrans de saisie ont été modifiés afin de les rendre plus attractifs et plus lisibles. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

Plan national de formation FFVoile

Le stage DSI prévu initialement au mois d'octobre au CREPS d'Antibes est reporté du 14 au 16 décembre au même endroit. Pour vous inscrire à cette session, veuillez trouver le formulaire [ici](#).

Rappelons que les prochaines sessions de formation **d'Entraîneur FFVoile UCC5** auront lieu du 27 septembre au 1 octobre à l'ENVSN, puis du 6 au 10 décembre au CREPS d'Antibes.

Pour les sessions de formation de **formateur d'AMV**, elles auront lieu du 19 au 22 octobre au CREPS d'Antibes, puis du 23 octobre au 2 novembre à l'ENVSN.

[Retrouvez ici l'ensemble des formations 2010](#)

Retrouver l'Expresso et toute l'actualité du département Développement sur Internet <http://www.ffvoile.fr>

Pour recevoir toutes les informations de la FFVoile, veuillez à mettre à jour votre adresse E-mail grâce à la rubrique Espace club du site Internet.